

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication INTERNATIONAL	Type 1 4 6 0 E	Fiche d'homologation N° CH 5423 20
---	--	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE, F-75940 Paris Cedex 19
Identification	sur la plaquette du constructeur "1460 E" devant le N° du châssis
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, derrière roue avant
N° du châssis	sous la plaquette du constructeur
Identification du moteur	"DT 436" à droite, latéralement en bas sur le bloc (frappé par l'importateur)
Importateur principal	AG ROHRER-MARTI, 8105 Regensdorf
Véhicule homologué	159

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, avec ass.hydraulique, sur roues AR
Transmission	entraînement hydrostatique **)
Nombre de vitesses	sans paliers Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à disques, sur les arbres ritzel
Frein auxiliaire	resp. sur les roues avant
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur			
Marque	INTERNATIONAL	Type	DT 436 (turbo)
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière, en travers
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	6
Alésage	109,2	Course	127,1
Cylindrée	7133	CV-impôt	36,33
Puissance en kW	121 DIN	à t/min	2500
Bruit à l'arrêt	74,5 dB/A	à t/min	1875
Silencieux	1 pot 1000 x ø 250 mm		x)
Mesure des gaz	Bacharach = 5,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	moissonneuse batteuse	
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse -
Ceintures sécurité	av -	ar -
Calé	1/350x260x300 mm	Rétroviseurs gauche + droite
Antivol	-	
Nombre de places	t 1 av -	centre - ar -
Dimensions	intérieur extérieur	
Longueur	(9580)6780	Empattements 3505 /
Largeur	(3500)3250	Essieu double av - ar -
Hauteur	3950	Voies av 2510 ar 2330
Porte à faux	av (4735)1935	Voies av - ar -
	ar 1340	ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	1000	Braquage ø g 14000 d 12200
	(3800)	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5570(7730)	3430(2440)	9000(10170)
Charge utile	() = avec cueilleur de maïs		de 3,5 m
Poids total			9000(10170)
Poids garantis			11145
Pneus	28 L - 26	12.5/80 - 18	
Pty / bar	12 / 1,7	8 / 2,5	
Charge	8078	4180	
pour V max	25	25	
Jantes	DW 25 x 26	9 x 18	
		mécanique	automatique
Gac poids remorquable avec/sans frein			3500 kg
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur			24,6 km/h
testée 22 km/h à t/min 2560			au moteur prise de force

() = avec cueilleur de maïs de 3,5 m

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	Sl	(E)
Clignoteurs	av AV=	4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar 2+2= I (E)
Feux de gabarit	av	ar R (E)
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires	6/ lampes de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	1/ feu orange HELLA CH 1 1280 06/CH 1 2000	
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	HELLA et 20011 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)		
Marque et type	INTERNATIONAL	1 4 6 0 E	
Homologation			
N°	CH	5423 20	
Carrosserie	moissonneuse batteuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	9000(10170)	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	36,33
Poids total	9000(10170)	Cylindrée	7133

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : largeur 3250 mm;
avec cueilleur de maïs = largeur 3500 mm; distance volant - vers l'avant du véhicule = 3800 mm.
- **) Transmission : entraînement hydrostatique avec boîte mécanique à 3 vitesses; changement de vitesses seulement à l'arrêt.
- x) Insonorisation : - le carénage latéral à gauche;
- les parties arrière des parois latérales fermées vers le bas par tôles insonorisées;
- le bas du compartiment-moteur.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (avec le cueilleur de maïs = code 14);
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la tôle protection sur l'ouverture avant; poutre de protection sur le cueilleur de maïs;
fanions sur les supports des feux arrière; l'arrière du véhicule;
- 138 - protection : tôle de protection sur l'ouverture avant; poutre de protection sur le cueilleur de maïs;
- 139 - enlever : la table de coupe; le cueilleur de maïs de droite doit être rentré;
- 141 - assurer : l'échelle remontée; la cheminée de vidange rentrée.